



## 14ème législature

<b>Question N° : 209</b>	De <b>M. Jean-Jacques Candelier</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > affaires étrangères : missions	<b>Analyse</b> > orientations.
Question publiée au JO le : <b>03/07/2012</b> Réponse publiée au JO le : <b>11/09/2012</b> page : <b>5005</b>		

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères sur sa feuille de route détaillée.

### Texte de la réponse

Les grandes lignes de la politique de la Nation ont été définies par le Premier ministre et présentées au parlement le 3 juillet lors de la déclaration de politique générale. S'agissant des Affaires étrangères, les orientations ont été précisées lors des auditions de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères devant la commission des affaires étrangères les 17 et 24 juillet derniers, ainsi que plus récemment à travers les discours du Président de la République et du ministre des Affaires étrangères des 27 et 29 août devant la conférence des Ambassadeurs. Ces discours sont disponibles sur le site internet du MAE.